

L’Infliximab (Remicade)

Le Remicade est un médicament utilisé dans le traitement de certaines maladies inflammatoires comme la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante, les maladies inflammatoires chroniques intestinales ou le psoriasis cutané et articulaire. Dans ces maladies inflammatoires chroniques le TNF alpha, molécule favorisant l'inflammation, joue un rôle central.

Fabriqué à partir d’un élément présent normalement dans le corps humain, le Remicade, est spécifiquement dirigé contre le TNF alpha. Remicade est un traitement immunomodulateur qui empêche cette molécule (TNF alpha) d'exercer son action inflammatoire et de provoquer les lésions de psoriasis.

En France, le Remicade est utilisé depuis 2000 dans le traitement de plusieurs rhumatismes inflammatoires et depuis 2004 dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez l'adulte. Le Remicade est réservé aux patients qui n'ont pas répondu aux traitements systémiques ou qui ne pouvaient pas prendre d'autres traitements systémiques (principalement la ciclosporine, le méthotrexate ou la photothérapie).

Déroulement de traitement

Avant le traitement par Remicade, votre médecin effectuera un examen clinique complet et recherchera par l’interrogatoire des antécédents d'infection chronique et particulièrement de tuberculose, d’insuffisance cardiaque sévère, de maladies neurologiques, de cancer ou de maladies auto-immunes. On vous proposera également une prise de sang comportant des tests pour la recherche de l’hépatite B, de l’hépatite C et du virus VIH, l'électrophorèse des protéines sériques, la numération formule sanguine, une intradermoréaction à la tuberculine, une radiographie du thorax et parfois d’autres examens complémentaires.

Une fois que le bilan réalisé est normal, votre médecin vous prescrira le Remicade en perfusion intraveineuse. Ce traitement est administré en milieu hospitalier en perfusion intraveineuse de 2 heures.

La fréquence d’administration est d’abord rapprochée (0, 2 semaines puis 6 semaines) puis tous les deux mois ensuite. Le Remicade n’est pas disponible en pharmacie de ville.

Aucun examen de laboratoire n’est normalement nécessaire en complément de la surveillance médicale attentive des patients. Parfois de recherche de signes biologiques d’infection peut être réalisée avant de réaliser la perfusion de Remicade.

Prise en charge

Remicade est administré au cours d’une séance d’hôpital de jour. Une prise en charge à 100 % est possible pour certains patients atteints de rhumatisme psoriasique (maladie inscrite à la liste des Affections de Longue Durée) et dans certaines situations, pour des patients atteints d’un psoriasis sévère. Selon la législation actuelle, la demande de prise en charge à 100% doit être effectuée par votre médecin traitant.

Bénéfices attendus du traitement

L'efficacité du traitement par Remicade est variable suivant les patients, mais une amélioration très importante du psoriasis est obtenue dans environ 80% des cas. L'effet maximum est obtenu en environ 3 à 4 mois. Habituellement, au bout d'un mois l'effet positif du traitement commence à être ressenti.

De plus, Remicade est également efficace sur l'atteinte rhumatismale du psoriasis. Une amélioration des signes et symptômes a été rapidement observée dès la semaine deux du traitement. L'effet maximum est obtenu en environ 3 à 4 mois.

Durée du traitement

Dans le psoriasis, l'efficacité du Remicade sera appréciée par le médecin au plus tard à la 14^{ème} semaine. Si Remicade n'a pas d'effet après 14 semaines, le médecin pourra être amené après discussion avec vous à arrêter le traitement.

Effets secondaires

Comme tous les médicaments, Remicade est susceptible d'avoir des effets secondaires. Tout effet inhabituel doit être signalé à votre médecin. Ces effets secondaires sont assez rares mais il est important que vous les connaissiez et les signaliez à votre médecin:

- réaction aiguë à la perfusion. Survenant par définition pendant la perfusion ou moins de deux heures après, elles sont observées chez 16 % des patients recevant le Remicade et 6 % de ceux recevant le placebo et elles comprennent de façon variable une urticaire, une sensation de grattage, ou des réactions cardio-pulmonaires (hyper ou hypotension, essoufflement, sensations d'oppression thoracique). Dans la plupart des cas, elles disparaissent au ralentissement du débit de la perfusion, associé ou non à l'administration d'antihistaminiques et/ou de corticoïdes par voie intraveineuse. C'est pour cette raison qu'une prémédication antiallergique est prévue avant chaque perfusion.
- réactions retardées à type de maladie sérique. Il s'agit d'un syndrome peu fréquent, associant une éruption, de la fièvre, des douleurs musculaires et articulaires, survenant 3 à 12 jours après la perfusion et observé chez des malades ayant reçu de nouvelles perfusions de Remicade longtemps après un premier traitement (délai entre les injections de 2 à 4 ans). Dans ces cas il faut consulter votre médecin et le traitement par Remicade doit être arrêté. Ce type de manifestation guérit par un traitement par corticoïdes.
- ce traitement peut également favoriser les infections. Certaines infections sont banales : infections des voies respiratoires supérieures, bronchites, cystites, infections cutanées. Les infections graves sont rares : pneumonies, cellulite, arthrites septiques, septicémies. Très rarement des cas de tuberculose (réveil de tuberculose latente) ont été observés chez les patients traités. Si une infection grave est confirmée, le traitement par Remicade doit être arrêté.
- en cas d'apparition de signes ou de symptômes évoquant une atteinte hématologique ou une infection (tels que fièvre persistante, douleurs pharyngées, ecchymoses, saignement, pâleur)

il est important de consulter immédiatement votre médecin. Dans ces cas, des examens complémentaires, notamment une numération formule sanguine, doivent être pratiqués en urgence; si une atteinte hématologique est confirmée, le traitement par Remicade doit être arrêté.

- comme tous les traitements immunosuppresseurs, le traitement par Remicade peut théoriquement favoriser l'apparition de tumeurs malignes ou de lymphomes. Il s'agit d'un phénomène rare et sa relation directe avec le traitement n'a pas été formellement prouvée. Si un cancer est détecté, le traitement par Remicade doit être arrêté.
- certains patients, ont développé des auto-anticorps associés à un syndrome lupique. Dans ces cas il faut consulter votre médecin et des examens complémentaires doivent être réalisés; si une maladie auto-immune est confirmée le traitement par Remicade doit être arrêté.
- de très rares cas d'atteinte du système nerveux ont été rapportés chez des patients traités par Remicade. Ils surviennent le plus souvent chez des patients atteints au préalable d'une maladie neurologique. En cas de faiblesse musculaire, de picotements dans les extrémités ou de troubles des sensations au froid ou au chaud, consultez votre médecin
- de rares cas d'aggravation d'insuffisance cardiaque chronique ont été rapportés chez les patients traités par Remicade et présentant au préalable une maladie cardiaque. Dans ces cas, une échographie cardiaque doit être pratiquée; si une aggravation de l'insuffisance cardiaque est confirmée, le traitement par Remicade doit être arrêté.

Autres précautions

- certaines situations de la vie quotidienne nécessitent une adaptation du traitement : **vaccinations, séjour à l'étranger, soins dentaires, intervention chirurgicale, désir de grossesse**. Dans chacune de ces situations, la conduite à tenir devra être discutée avec votre médecin.
- il est également important d'informer votre médecin que vous êtes traité par Remicade avant de prendre un autre médicament.
- un suivi régulier par votre médecin traitant et/ou votre dermatologue est nécessaire pendant le traitement.

Auteurs :

Dr Bulai-Livideanu C. Université Paul Sabatier, Service de Dermatologie, CHU Toulouse ;

Pr Paul C. Université Paul Sabatier, Service de Dermatologie, CHU Toulouse.

Date : 09/12/2008